



CCI MOSELLE
MÉTROPOLE METZ



Mairie de Distroff
Monsieur le Maire
3, rue de l'Eglise
57925

Metz, le 18 septembre 2023

Dossier suivi par :

Ghislain DELL'OLMO

Responsable d'études Observatoire - Urbanisme

CCI Moselle Métropole Metz

Courriel : g.delloimo@moselle.cci.fr

Objet : modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Distroff

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées et en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, vous avez bien voulu nous transmettre le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, et nous vous en remercions.

La CCI de la Moselle a pris connaissance des dispositions prévues dans cette modification réglementaire. Après examen des différentes pièces du dossier, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle émet un avis favorable sur le projet de modification du PLU de la commune de Distroff.

Vous souhaitant prompt réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président,
Fabrice GENTER**

